

Rapport de représentation des décisions

Note de synthèse et d'informations transmise aux conseillers communautaires

A Jouet-sur-l'Aubois, le 19 septembre 2024

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Communautaire
qui se tiendra

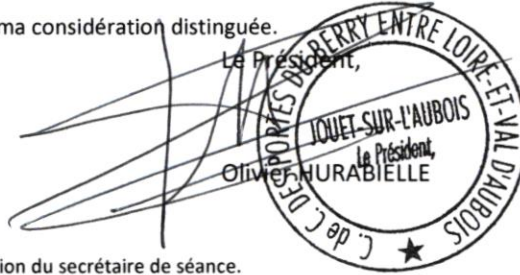
Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30

Au siège social de la Communauté de Communes des Portes du Berry à Jouet Sur l'Aubois.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Olivier MURABIELLE



ORDRE DU JOUR:

- Accueil des délégués et élection du secrétaire de séance.
- Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire du 26 août 2024.

Eau et assainissement collectif

- **Décision n°1** : Etude pour lancement marché affermage
 - Il sera proposé de lancer une étude pour un marché d'affermage en vue de la future prise de compétence.
- **Décision n°2** : Assistance CIT
 - Il sera proposé de retenir le CIT pour nous assister sur cette démarche.

Création d'une commission délégation de service public

- **Décision n°3** : Création d'une commission de délégation de service public
 - Il sera proposé de créer une commission DSP et d'élire des représentants.

Petite Enfance

- **Décision n°4** : modification statutaire « Autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant »
 - Il sera proposé de modifier les statuts en ajoutant la notion d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant en précisant les compétences suivantes :
 - Le recensement des besoins des enfants de moins de trois ans et de leurs familles ainsi que les modes d'accueil disponibles ;
 - L'information et l'accompagnement de ces familles et des futurs parents ayant un ou plusieurs enfants de moins de trois ans ;
 - La planification, au vu du recensement des besoins, du développement des modes d'accueil ;
 - Le soutien de la qualité des modes d'accueil recensés.

Bâtiment d'intérêt communautaire

Information : compte rendu de la réunion du 17 septembre 2024 avec l'architecte et le CIT.

- **Décision n°5** : Autorisation lancement marché pour les études préalables à la construction
 - Il sera proposé d'autoriser M. le Président à lancer les études préalables à la construction.

Bornes de camping-cars

Compte rendu de la réunion du 24 septembre

- **Décision n°6** : Bornes de Camping-cars/ AMO
 - Il sera proposé de retenir le CIT comme AMO sur ce projet.

Maison France services

Point d'étape sur l'éventuel transfert de la compétence.

Boucles cyclables

Points d'avancement sur le recensement des voies (GEOPTIS).

- Informations diverses
- Questions diverses